

et une centaine de poulets de printemps. Le sergent Bénoui Demers qui était d'une stature au-dessous de la moyenne et qui se fourrait le nez dans le plus fort de la mêlée, eut la tête emportée par un navet lancé par la main formidable d'Eugène St. Charles.

Jos Demers et Louis Roy après la bataille furent portés à l'ordre du jour pour la croix d'honneur, parcequ'ils s'étaient signalés par des actes éclatants de valeur. Les pertes du côté des bouchers des marchés ont été presque insignifiantes. Ils ne laisseront pas un mort sur le champ de bataille. On parle d'ériger une colonne de saindoux au milieu du Champ de Mars afin de perpétuer le souvenir de cette glorieuse victoire.

CORRESPONDANCES.

Mon cher et Vrai Canard, Je te suppose un cœur bon et compatissant, aussi, je m'adresse à toi, pour te supplier de prendre la part de pauvres êtres, qui, s'ils ne sont pas doués de raison, ont pour leur malheur le sentiment de la souffrance.

J'ai souvent entendu parler de la société protectrice des animaux. J'ignore s'il y a des bouchers enrôlés dans cette société; tout ce que je sais, c'est qu'il y en a un dans Hochelaga, dans la rue vis-à-vis la manufacture de Hudon, qui ne l'est pas assurément. La cruauté qu'il exerce envers les pauvres bêtes qu'il achète pour les tuer nous le prouve assez. Croirais-tu qu'il est assez inhumain pour les tenir jusqu'à quatre jours attachés à une clôture avec un câble capable d'amarrer un vaisseau. Elles restent tout ce temps-là sans boire ni manger, elle ont beau se lamenter, il ne les entend pas: ces pauvres animaux sont à moitié morts de misère quand la main du bourreau, du boucher dis-je, vient les achever.

Si la société protectrice des animaux ne s'inquiète pas de ce qui ce me semble, devrait attirer son attention, le bureau de santé devrait s'en occuper, car peut-on s'étonner que les habitants des villes soient sujets à tant de maladies, quand nous savons que tant de viandes gâtées se vendent partout. Un animal arrive sur le marché, épuisé de fatigue, le boucher l'achète, et le laisse souffrir de la faim et de la soif surtout, jusqu'à ce que la fièvre ait pénétré jusqu'à la moëlle des os. A une personne qui reprochait à un boucher de laisser pâtir ainsi ses pauvres animaux, il répondit que c'est mieux qu'ils aient le corps vide lorsqu'on les tue. J'admets qu'on ne leur donne pas à manger, mais devrait-on les priver de boire? et un boucher un peu humain s'il s'en trouve devrait-il endurer dans son abattoir une bande d'enfants s'amuser à martyriser de pauvres bêtes inoffensives et incapables de se défendre? Ou est l'humanité, la pitié? Les journaux sont remplis d'annonces pour des médecines nouvelles capables de guérir des maux nouveaux aussi. Le meilleur remède serait de n'user que d'aliments sains et non pas, je le répète encore, de viandes d'animaux malades.



M. JOLY ET LE CONSEIL.

La situation à Québec est toujours la même. Elle n'est guère rassurante pour M. Joly.

Si l'on faisait attention à ces choses, l'humanité y gagnerait beaucoup, tant du côté des hommes que du côté des bêtes que la Providence nous donne pour nos besoins et non pour les faire souffrir.

Tout à toi,
Une Lectrice du Canard.

Hochelaga, 21 septembre 1879.

Mon cher Canard,

Tu nous parles souvent de ton aubergiste de la rue Ontario, nous avons dans Hochelaga, un homme et une femme qui sont, je crois ses proches parents, tu vas en juger. Le mari arrive il y a quelque temps, annoncer à sa femme une bonne nouvelle qu'il a entendue lire sur les journaux. "L'Europe commence la guerre, et demande cent mille millions de minots de grains à acheter en Canada. Quelle belle chance! notre homme n'a pas d'ouvrage, il va acheter du grain en commission, il calcule déjà ce que lui rapporteront ses journées.

Il connaît sa géographie, il y a dans le Canada une montagne que l'on appelle la Montagne blanche; cette montagne fournit la peinture et ce qui est d'un grand avantage, c'est qu'elle coule dans les ruisseaux toute délayée, et chaque ruisseau a sa couleur particulière. Il connaît aussi l'histoire de la Bible: Moïse a vécu quinze cents ans, Salomon quatre cents cinquante ans, sur la fin de sa vie, il avait trois cents femmes; c'est du frère de ce prince que date la franc-maçonnerie.

Notre Seigneur a été crucifié par les Juifs, parce qu'il était un peuple non-civilisé, car s'il fut venu sur la terre de nos jours, et sous les lois anglaises, il ne serait pas mort sur la croix, quelqu'un aurait pris sa part.

Les premiers chrétiens ont été martyrisés, parcequ'ils n'étaient

pas civilisés, car s'ils l'eussent été, ils étaient bien assez nombreux pour se défendre. Dernièrement à Rome on a canonisé un saint protestant.

La femme de notre homme se sert pour parler de termes qui lui sont propres: elle parlait à une personne d'une famille qui veulent faire les grands sans en avoir les moyens. Tenez dit-elle, voulez-vous que je vous dise, c'est une famille trop évasée.

Avec son dictionnaire, un bouquet est un boutiot, un vicair, un vitinaire, un œillet, un eudiot, le verbe manger est manher.

UN ABONNÉ.

Septembre 1879.

L'ASSOMMOIR EN GRECE.

La nouvelle (sans jeu de mots) que l'Assommoir vient d'être traduit en grec et publié en feuilleton à Athènes, inspire au *Globe* l'amusant entrefilet suivant:

Terrible nouvelle!..... Le Télégraphe d'Athènes publie en feuilleton une traduction grecque de l'Assommoir!

O Hellas!..... vaillante Hellas, toi dont les flots retentissants et la "Thalassa" miraculeuse portèrent jadis les chefs des guerriers achéens partis pour la guerre de Troie!... O Hellas! Hellas...

O Athènes! quel misérable a osé souiller ton sol?

Un Danaë de cabaret vient de traduire l'Assommoir. — "O Assommoiros!" On verra "Gorbasia" avec "Lantieros" lâchant l'ivrogne "Koupatos" qui, la tête couronnée de bourgeois, se rend chez "o pater Kolombos"; là, il rencontrera ses amis; "O Bekos-Salaïos, Bibiosé Grillada" puis la redoutable "Tasémou-Bottas". Au travail, de même que "Nausicaa", "Birginia" pourra montrer qu'elle mérite le surnom de Callipyge.

Enfin, dans la patrie d'Homère, d'Eschyle et de Sophocle, ces romantiques, le monarque Zola, "o despotes Zolaïos", pourra élever le temple consacré au Naturalisme, "To Naturalisma".
O Hellas!

COUACS.

Nous cueillons la phrase suivante dans l'article éditorial du *Courrier de Montréal* de Mardi le 23 Septembre.

"Le temps n'est plus où notre politique locale dépendait du bon plaisir ou du caprice du premier ministre fédéral et où le lieutenant-gouverneur de cette Province, au lieu d'accepter l'avis de ses conseillers légaux recevait ses inspirations de politiciens intéressés à sacrifier nos droits pour livrer la Province à leurs alliés politiques qui, malgré leurs efforts, n'ont pu réussir à maintenir à Ottawa ceux qui les avaient placés à Québec."

Ca c'est ce qu'on peut appeler une période un peu croche en fait d'harmonie et de style.

.

Une dépêche de Québec nous apprend que les rouges de Beaufort ont fait une conspiration pour faire sauter le Conseil Législatif en plaçant cinquante quarts de mytes-glycérine dans la cave des bâtisses du Parlement. L'auteur de *Picouac le Maudit*, M. Pamphile Lemay, pendant qu'il travaillait dans la bibliothèque entendit un bruit insolite dans la cave et surprit les conspirateurs à l'œuvre. Les prisonniers s'appellent Ti Paul Parent, Jos José Parent, Alexis José Parent, F. X. Soucy, Isidore Giroux. On dit que le maire Lortie est compromis dans l'affaire. Les conseillers législatifs parlent aujourd'hui de tenir leurs séances dans la citadelle.

.

Au Palais de Justice:

Un avocat fort éloquent plaide la cause d'un bigame.

—Non, messieurs, vous ne frapperez pas Piffardel!... au moment même où une législation plus humaine se prépare dans d'autres enceintes, la loi du divorce!... que dis-je, Piffardelle, dans sa simplicité, a cru qu'elle était déjà votée, cette loi!

Le président du tribunal, un excellent homme, se penche vers l'accusé:

—Vous aviez réellement l'intention de divorcer avec l'une de vos deux femmes?

L'accusé répond d'une voix aussi accablée qu'enrouée:

—Oh! avec toutes les *deussés*!

.

Un boucher entre dans l'étude d'un avocat:

—Monsieur l'avocat, demande-t-il, lorsqu'un chien occasionne un dégât, le propriétaire de l'animal est-il responsable?

—Certainement.

—En ce cas, comme votre chien vient d'emporter un magnifique gigot de mon étal, c'est dix francs que vous me devez.

Rien de plus juste, répliqua l'avocat, et cela tomba à merveille, car c'est justement le prix de la consultation que je viens de vous donner.